

Le verger

A mi-pente vers la plaine du Pontauzier, passé le lacet du chemin, vous trouverez un "verger conservatoire". Ce dernier qui fait suite à une pâture à moutons a été créé en 2001, avec la participation des élèves du Lycée agricole de Châteauroux, puis enrichi par la suite. Il se compose de pommiers, poiriers, châtaigniers, cerisiers mais aussi de cormiers, alisiers, néfliers, espèces autrefois abondantes mais aujourd'hui en voie de raréfaction.



© Jacqueline Beaumont

Son objectif ? Il est double. Tout d'abord, il propose des variétés locales qui ont du sens, sont uniques, car en lien avec un climat, un sol, un terroir. Qui plus est, intéressantes au plan de la biodiversité : des abeilles et autres insectes pollinisateurs visitent leurs fleurs, essaient plus loin le pollen pour de nouvelles fécondations, fabriquent un miel que l'on aime. D'ailleurs, quelques ruches viennent d'être installées au coin du verger, gérées par EVA (Espace de Valorisation de l'Abeille) de Chaillac.

Mais aussi, il est lieu de transmission d'un savoir-faire : c'est ainsi qu'une "jardinière-paysagiste" vient régulièrement tailler et nettoyer les arbres, faucher la prairie (elle aussi intéressante pour la biodiversité) et, de temps à autre, organise des stages de taille, greffe, entretien... Voici un lieu vivant qui, intelligemment, cherche aujourd'hui à préserver des éléments d'hier pour en faire des motifs de demain.

Les murets de pierre

Les murets de pierre sèche évoquent la géologie des lieux : granite, schistes et gneiss, toutes roches qui disent déjà le Massif central.



© Elisabeth Trotignon

Ils sont anciens, autrefois créés pour délimiter les parcelles. Les pierres qui les composent proviennent des parcelles voisines où elles abondent. Les paysans font alors oeuvre d'artistes : chaque pierre est bien ajustée, sans ciment ni mortier, juste à sa place.

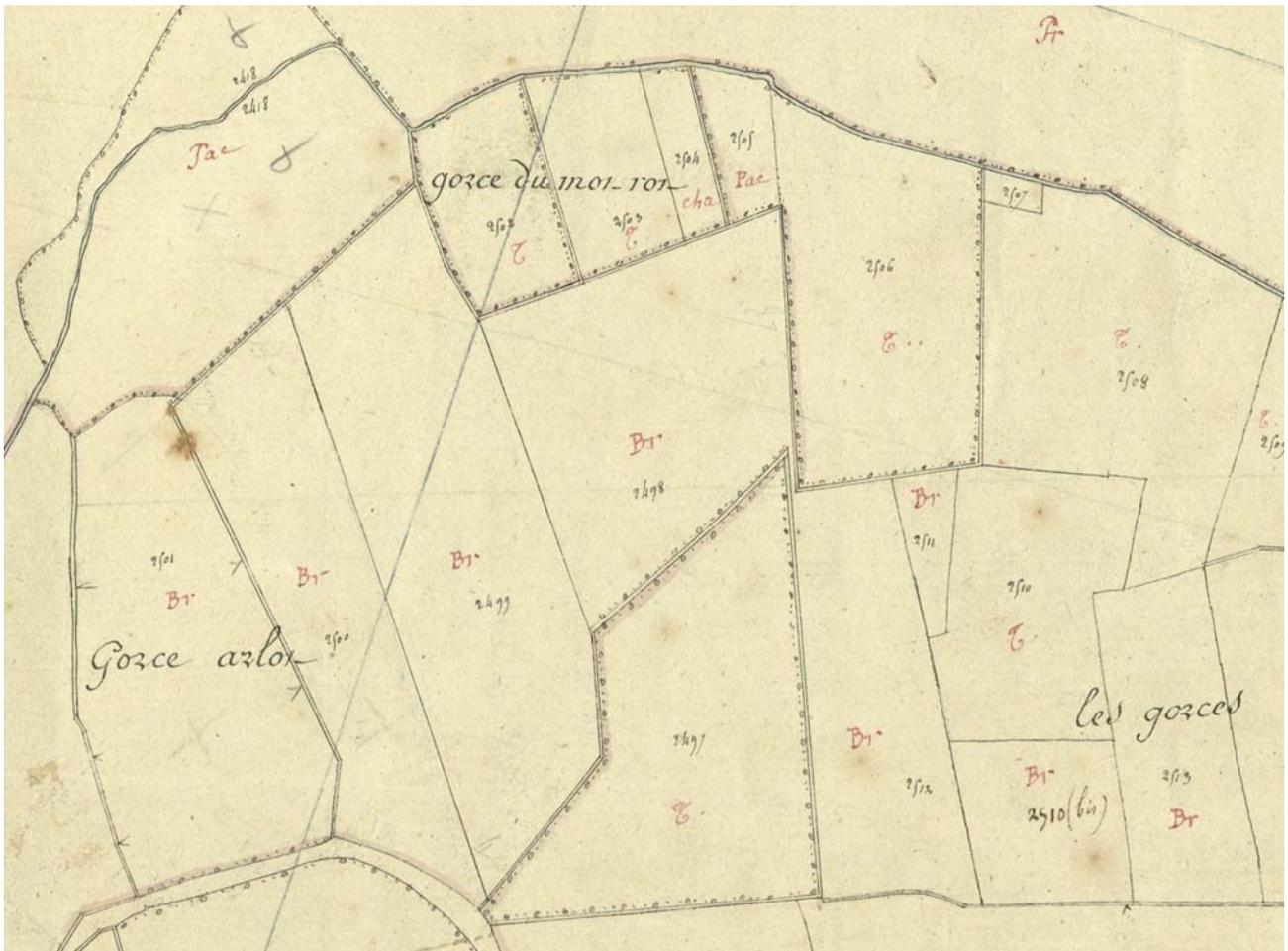
Mais aujourd'hui ? Ils ne sont plus aussi utiles que par le passé, si bien que nombre d'entre eux sont ou bien écroulés, ou bien enfouis sous la végétation : dès lors, ils se remarquent à peine.

Près d'un muret abandonné, la nature reprend vite ses droits : viennent d'abord des lichens et des mousses qui fabriquent l'humus nécessaire ; puis s'enracinent des plantes plus solides, polypode commun (une fougère) ou germandrée, par exemple. Ensuite, s'installent des arbustes, épine noire ou autre, avant l'arrivée des sujets les plus grands – ainsi le chêne. En moins d'un siècle, la végétation a le temps de s'emparer de ces pierres, puis de les ensevelir, à la manière d'une ruine abandonnée.

Tout autour du Moulin de Seillant, les murets étaient hier nombreux, dans un paysage beaucoup plus minéral qu'il ne l'est aujourd'hui.

La "gorce"

La "gorce" est un petit bois – ou plutôt une culture – de châtaigniers. Ce mot, d'origine sans doute gauloise, abonde dans la région de Saint-Benoît-du-Sault, si proche du Limousin granitique... Le granite sur lequel l'arbre se plaît si bien. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, dans le cadre d'une économie relativement vivrière, tous les petits villages vivent au rythme de la châtaigne : à Chaillac, en 1830*, se décomptent 77 ha soit 1,2% de la surface communale - ce chiffre est important. Matin, midi et soir, chacun s'en nourrit ; le porc, aussi, en fait son profit. D'ailleurs, il est notoire que les familles abonnées à la châtaigne ont mieux survécu à la disette que leurs voisines, dépourvues de cette précieuse ressource.



* Cadastre napoléonien – feuille C4, 1830 - Archives départementales de l'Indre

A Chaillac, et notamment près du Moulin de Seillant, les gorges sont nombreuses, minuscules parcelles qui appartiennent à de petits propriétaires du voisinage, artisans, maçons, charrons... Elles fournissent des châtaignes de qualité qui se nomment "la Pointue", "Nouzillarde"... Multiséculaire, la production ralentit dès la 2ème moitié du XIXe siècle. En cause : le besoin de terres à emblaver, une économie qui se diversifie puis, rapidement, l'apparition de deux maladies d'origine américaine, l'encre et le chancre.

Aujourd'hui, ces gorges n'existent plus que dans la mémoire des anciens, sur les vieux papiers et les cadastres. Et, dans la nature, seuls, quelques vieux troncs décharnés rappellent ce passé qui fut, somme toute, particulier.

L'Osmonde royale

L'Osmonde royale (*Osmunda regalis*) est une fougère. Autrement dit, une plante sans fleurs, encore primitive, descendante de ces plantes gigantesques qui peuplaient la terre, il y a de cela plus de 300 millions d'années. Elle se remarque à sa souche épaisse et noire, trempant quasiment dans l'eau, à ses frondes en touffes, les unes vertes et stériles, les autres fertiles sur leur partie terminale (qui regroupent les sporanges bruns).



© Jacqueline Beaumont

L'été, elle forme de gros bouquets plantés à l'ombre des grands arbres, aulnes et frênes. Puis disparaît durant la saison froide.

Plutôt rare en Région Centre où elle est d'ailleurs protégée, elle s'observe, en maints endroits, sur les berges de l'Anglin, près du Moulin de Seillant.

Et, à côté d'elle, se décompte pas moins d'une dizaine d'espèces, les unes assez banales, comme la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), la fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), les autres plus rares – ainsi l'*Aspidium* à cils raides (*Polystichum setiferum*).

La prairie

Tout à côté du Moulin de Seillant, se trouve une prairie. Que l'on peut qualifier de relique, en ce sens où elle est restée telle quelle, riche de sa flore exceptionnelle. Ici, poussent facilement plantes rares, Orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*), Cirse des Anglais (*Cirsium anglicum*) par exemple, protégées en Région Centre. Protégées parce que rares : si elles sont présentes ici, c'est qu'elles trouvent des conditions de vie qui leur vont bien.



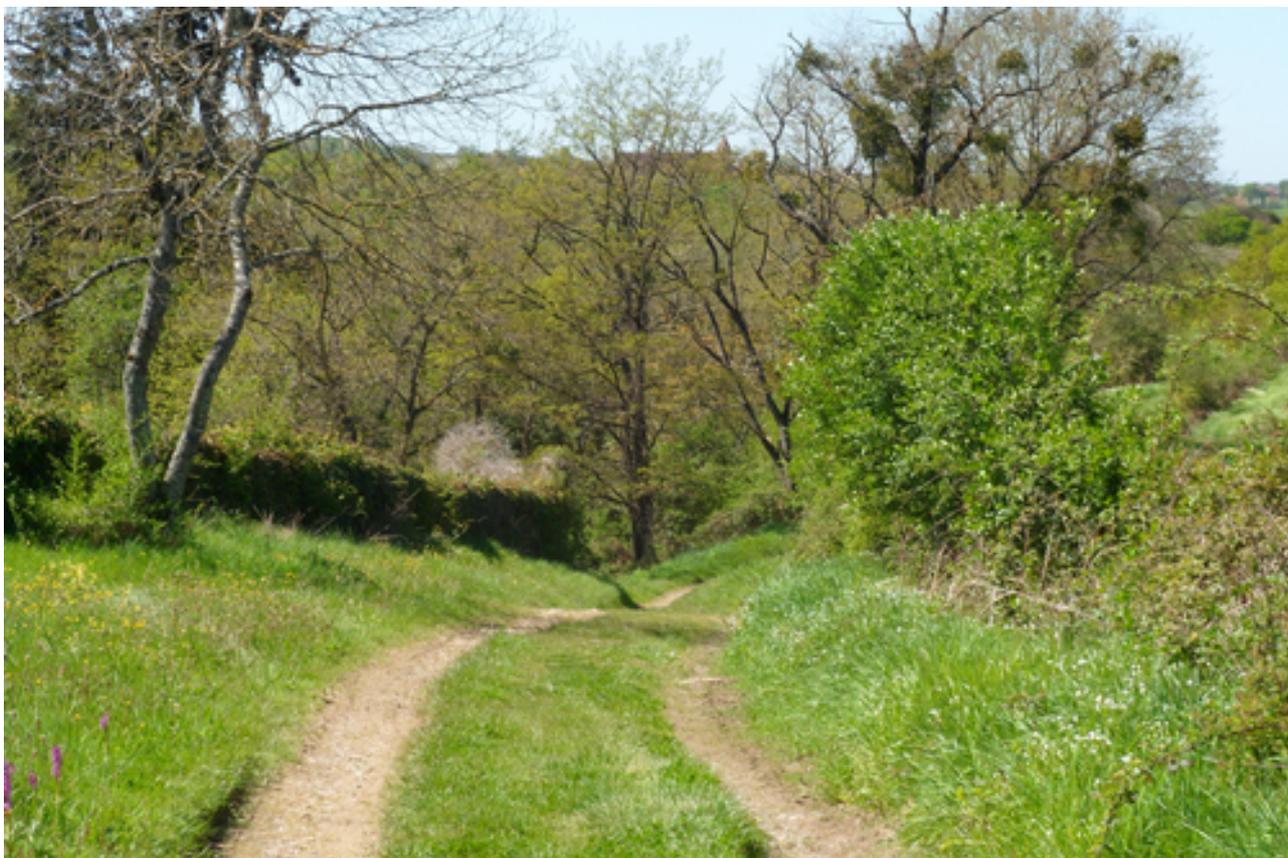
© Elisabeth Trotignon

De fait, la prairie est de bord de l'eau, également irriguée par de petits suintements tourbeux. Points positifs : elle n'a jamais subi de traitement chimique, est régulièrement fauchée, le foin ramassé, ses fleurs odorantes revenant tous les ans. Et, pas davantage, n'a connu la broussaille qui écarte la lumière et fabrique de l'humus (l'humus enrichit le sol, ce que n'apprécient guère nos belles orchidées...).

Rien de tout cela. Si bien qu'au mois de mai, cette prairie se colore de taches variées qui disent la biodiversité. En langage botanique, elle se nomme "prairie humide maigre sur sol acide" et, dans la région, il s'en trouve de moins en moins. Raison de plus pour la conserver en l'état !

Chemins creux

A Chaillac, comme partout en Boischaut Sud, le relief plutôt mouvementé est favorable aux chemins creux. Ces derniers sont nombreux : creusés entre deux talus plus ou moins hauts, souvent arborés, ils dévalent la pente, reliant un point haut à un point bas, une ferme à sa vallée, un hameau aux parcelles.



© Elisabeth Trotignon

D'abord simples lignes à fleur de terre, ils se sont approfondis au fil du temps, avec le passage répété des gens, des troupeaux, des attelages et de l'eau : dure et imperméable, la roche mère finit par ressortir, lisse et brillante après la pluie.

Aujourd'hui, souvent bordés d'arbres, ces chemins creux ne sont pas pratiques aux engins agricoles ; en revanche, ils favorisent l'écoulement des eaux (en cas de fortes pluies, ils se comportent comme des ruisseaux), attirent le randonneur, font le paysage varié, hébergent une vie foisonnante, faune et flore... Autant de nouveaux atouts, hier inconnus !